

SEANCE du 11 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Altenheim convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, par envoi d'une convocation individuelle à ses membres, par affichage aux portes de la Mairie, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Mickaël Vollmar, Maire.

Sous la présidence de Monsieur Mickaël Vollmar, Maire.

Membres présents : M. et Mmes les Adjoints et Conseillers Municipaux : Jean-Claude Heitz 1^{er} adjoint, Daniel Knobloch 2^{ème} adjoint, Murielle Wicker 3^{ème} adjointe, Angélique Marxer, Gérard Bokan, Sébastien Gentner, Michèle Knobloch, Christophe Marxer, Colette Wicker.

Etaient absents :

Avec excuses : Etienne Bohner.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 24 juin 2019
3. Construction nouvelle et transformation
4. Acquisition d'un bien immeuble
5. Isolation de l'appartement communal
6. Délégation exceptionnelle de signature
7. Rapport d'activité de la communauté de communes du pays de Saverne
8. Rapport annuel sur la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement

N°23/2019 Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Madame Angélique Marxer.

N°024/2019 Approbation du compte rendu de la réunion du 24 juin 2019

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2019 a été adopté à l'unanimité.

N°025/2019 CONSTRUCTION NOUVELLE ET TRANSFORMATION

Vu le dépôt en Mairie de deux permis de construire déposés par la SCI le Petit Poucet (transformation d'un ancien bâtiment atelier en logement) et de Mme Aurélie Faessel (construction nouvelle), une nouvelle numérotation s'avère nécessaire pour ces deux adresses ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer la numérotation suivante :

11A, rue Principale à la SCI LE PETIT POUCKET

2, rue de Dettwiller à Mme Aurélie FAESSEL HOMMEL

N°026/2019 ACQUISITION D'UN BIEN IMMEUBLE

En vue du détachement de la chapelle du cimetière anciennement cadastrée Section 1 n°9 et appartenant à Mme Jacqueline Wandhammer une acquisition par la Commune est proposée.

Vu l'accord de Madame Jacqueline Wandhammer de céder ladite parcelle comme référencée ci-dessus d'une contenance de huit ares et huit centiares (08 ares 08ca).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

d'acquérir la parcelle cadastrée Section 1 N°135 et 136 au lieudit « Village » d'une contenance de HUIT ARES ZERO HUIT CENTIARES (08 are 08ca), à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude HEITZ, premier adjoint au Maire, afin de signer ledit acte administratif en qualité de représentant de la commune.

Le Conseil lui donne également tous pouvoirs à l'effet de procéder aux démarches auprès de l'administration fiscale et au livre foncier

N°027/2019 ISOLATION DE L'APPARTEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les conseillers de son entretien dans les locaux de l'appartement communal avec l'actuel locataire M. Kostamm au sujet de leur surconsommation d'électricité liée très vraisemblablement à la mauvaise isolation de ce dernier.

En effet, la solution est de mettre en place une isolation avec de la laine de verre revêtu d'un lambris mélaminé afin de donner un ton chaleureux aux pièces et en même temps cela permettrait de rabaisser leur hauteur.

Pour cela trois entreprises ont été sollicités pour un devis.

M. Daniel Knobloch, en sa qualité de second adjoint au Maire, salarié dans l'une des trois, a quitté la salle avant le vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR :

DECIDE d'accorder les travaux à l'entreprise de Klein de KLEINFRANKENHEIM pour un montant HT de 7 729,80.

N°028/2019 DELEGATION EXCEPTIONNELLE DE SIGNATURE

Vu la déclaration préalable n°06700619R002 déposée le 5 septembre par Mme Alexia Vollmar ;

Vu l'article L422-7 du code de l'urbanisme ;

Considérant que M. Mickaël Vollmar, époux de Mme Alexia Vollmar, a quitté la salle avant le vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR,

Autorise M. Jean-Claude Heitz en sa qualité de 1^{er} adjoint à signer l'arrêté relatif à la déclaration préalable n°06700619R0002 de Mme Vollmar Alexia.

N°029/2019 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

En application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2018 est communiqué au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

N°030/2019 RAPPORT ANNUEL SUR LA MODELISATION HYDRAULIQUE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente aux conseillers le rapport sur la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement présenté par le SDEA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE de ce rapport.

La séance est levée à vingt et une heures vingt minutes.
Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Mickaël VOLLMAR
Maire,

Jean-Claude HEITZ
1^{er} Adjoint,

Daniel KNOBLOCH
2^{ème} adjoint,

Murielle WICKER
3^{ème} adjointe,

Etienne BOHNER
Conseiller,
Abs. avec excuses

Gérard BOKAN
Conseiller,

Sébastien GENTNER
Conseiller,

Michèle KNOBLOCH
Conseillère,

Angélique MARXER
Conseillère,

Christophe MARXER
Conseiller,

Colette WICKER
Conseillère.